



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
Type de procédure : marché par procédure adaptée

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

**ETUDE STRATEGIQUE D'ACCUEIL
ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE EN PERIGORD VERT**

Contact : Martin Crouzal
Pays Périgord Vert
Av. F. Beyney
24530 CHAMPAGNAC DE BELAIR
Tel : 05 53 06 01 00
martin.crouzal@perigord-vert.com

Projet de cahier des charges pour la réalisation d'une étude stratégique d'accueil des activités économiques en Périgord Vert

Préambule

Le Pays Périgord Vert et ses 6 communautés de communes souhaitent :

- Construire une stratégie d'accueil d'activités économiques à l'échelle du Pays Périgord Vert et de chacun des EPCI
- Identifier et établir la trajectoire des domaines d'activités stratégiques du territoire en identifiant leur potentiel de développement et ceux qui peuvent émerger.
- Etablir une stratégie en matière de marketing territorial
- Disposer d'éléments de connaissance sur les projets, dynamiques et besoins d'implantation des entreprises et en parallèle les capacités d'accueil du territoire
- Se doter d'un schéma d'accueil des entreprises pour déployer, requalifier à court moyen et long terme, et animer les zones d'activités économiques à l'échelle du Pays et de chacun des EPCI.

Le périmètre du territoire comprend :

- 6 EPCI
- 150 communes
- 81 877 habitants

Objet du cahier des charges et cadre de l'étude

L'objet de ce cahier des charges est de permettre au Pays Périgord Vert de définir ses besoins et les intervenants qui seront chargés de mener à bien les études pour l'élaboration d'une stratégie d'accueil des activités économiques en Périgord Vert

Il s'agit d'accompagner les élus du territoire à construire en commun une stratégie prospective sur le devenir du territoire en matière de développement économique, de se doter d'un outil d'anticipation, et d'assurer ainsi un développement économique et durable du territoire, cohérent avec la stratégie du Pays Périgord Vert et de ses Communautés de communes.

Synthèse de la commande passée au prestataire

- **Affiner une réflexion engagée dans le cadre du projet de territoire**
- **Mettre en avant les potentiels économiques du territoire en la matière**
- **Avoir une vision prospective du développement économique sur le Pays**
- **Garantir une cohérence, une lisibilité des projets, en tenant compte des spécificités des collectivités.**
- **Renforcer, par une démarche concertée, l'articulation Pays/Collectivités.**
- **Identifier les besoins en termes de gouvernance partagée économique à l'échelle Pays.**
- **Favoriser une dynamique économique durable.**
- **Développer une stratégie de marketing territorial pour s'affirmer dans la nouvelle Grande Région.**

I – Eléments de contexte de l'étude

Le contexte

Le Périgord Vert est un territoire profondément rural et fragile. Sa densité de population est très faible (plus faible qu'en Dordogne et qu'en Aquitaine avec seulement 27,5 hab/km²) et il est enclavé entre quatre principales agglomérations : Périgueux, Limoges, Brive et Angoulême. Le Périgord Vert est relativement bien relié aux agglomérations qui l'entourent, mais la circulation transversale d'un bout à l'autre du territoire reste encore difficile, mettant un frein aux relations entre les acteurs du territoire et au développement endogène.

Le Pays Périgord Vert est marqué par l'absence de centralité, il est maillé par de nombreux petits pôles de services. Les principaux bassins de vie s'articulent autour des petites villes de Nontron - la sous-préfecture, Ribérac et Thiviers, complétés de La Roche Chalais, Brantôme et Excideuil. Aucune n'a plus de 5 000 habitants.

La vie économique du Périgord Vert est variée et s'appuie sur plusieurs points forts. Il existe une main d'œuvre de qualité avec le pôle des métiers du cuir et du luxe de Thiviers qui propose de nouvelles perspectives à la main d'œuvre locale et aux entreprises du territoire. De nombreuses PME PMI allient savoir-faire et techniques innovantes. Les artisans et commerçants, particulièrement nombreux, vont pour beaucoup atteindre l'âge de la retraite dans les prochaines années. Le Territoire recouvre des productions agricoles sous signes de qualité (IGP, AOC, Labels), à développer et toujours mieux valoriser. Le tourisme se caractérise par un tourisme vert de pleine nature proposant activités et accueils insolites, en train de se structurer et de se développer et pouvant proposer une belle complémentarité avec le reste du Périgord. Des pôles d'excellence maillent le Pays : Pôle expérimental des métiers d'art, Pôle d'excellence du luxe et des métiers du cuir, Pôle équestre Cheval Nature... Des associations structurées et assez anciennes, issues de l'éducation populaire, ont su développer une économie solidaire basée sur de vrais savoirs faire, dont l'innovation sociale fait partie.

Une stratégie construite et validée en 2014 issue d'un travail de diagnostic (cf annexe1 projet de territoire)

Le Pays Périgord Vert a réalisé un travail de diagnostic territorial et de concertation, dégagant les grandes caractéristiques du territoire dont :

Un tissu économique varié, fragilisé par l'âge des chefs d'entreprises :

Le tissu économique sur le territoire est très diversifié avec la présence de nombreuses TPE et PME dans plusieurs filières maillant le territoire de manière équilibrée. 4 313 entreprises sont basées en Périgord Vert, soit près de 20 % des entreprises pour seulement 18 % des salariés de la Dordogne.

Les filières des services (30,2 %) et du bâtiment (26,5%) représentent plus de la moitié des entreprises du Pays. Les activités de production artisanale et industrielle ont- elles aussi - une part conséquente (17,4%), ainsi que le commerce non alimentaire (16,3%). L'artisanat et le commerce alimentaire (9,5 %) représentent une part relativement faible. Les entreprises qui composent le tissu économique local sont majoritairement des TPE (64,7% sans salarié et 26,7% entre 1 à 5 salariés).

Cependant le vieillissement des chefs d'entreprises lié à la difficulté de transmission de leur outil de travail rend ce tissu fragile et vulnérable. En 2014, le Périgord Vert comptait 2 030 chefs d'entreprises (Industrie, Commerce et Artisanat) de plus de 50 ans sur les 4 426 présents sur le territoire, soit 47% (contre 31 % en Dordogne pour 29 797 CE).

Cette tendance au vieillissement des chefs d'entreprises n'est que faiblement compensée par des transmissions puisqu'en 2014 seules 74 entreprises ont été transmises sur 354 départs (soit 20%, le plus faible taux des 4 Pays de Dordogne). En 2014, la création d'entreprises atteint 264 établissements au niveau du Pays. Le taux de création est lui aussi faible (20% à l'échelle départementale). Ces données montrent l'importance de mener une politique d'accompagnement de la création et de la Transmission/Reprise en Périgord Vert.

Le taux de chômage du Périgord Vert est plus faible que dans le reste de la Dordogne ou de l'Aquitaine, mais se dégrade aussi plus rapidement (+4,7 % entre 2007 et 2013 au lieu de +4,2 % en Dordogne sur la même période). Les chômeurs de longue durée, les femmes et les plus de 50 ans y sont proportionnellement plus nombreux.

	MDE Nord Dordogne (Périgord Vert + St Astier)	Dordogne	Aquitaine
Nb demandeurs d'emploi (cat. A)	5 956	19 607	163 013
Part des jeunes (cat. A)	16,9 %	17,0 %	17,2 %
Part des 50 ans et plus (cat. A)	27,4 %	26,1 %	21,8 %
Part des femmes (cat. A)	52,2 %	50,7 %	51,1 %
Part des demandeurs d'emploi de longue durée (cat. A)	38,0 %	36,5 %	33,7 %

Il existe une filière luxe émergente sur le territoire. Le Périgord Vert est fier de ses entreprises de pointe, souvent basées sur des savoir-faire traditionnels, innovantes et reconnues, positionnées sur des marchés de niches (SELP, Guyenne Papier, Corderie Bocquier, Coutellerie de Nontron, ...). Une des spécificités du Périgord Vert est aussi d'avoir un nombre important d'entreprises d'excellence positionnées sur la filière cuir et luxe (Hermès, Repetto, CWD, Houcke, ...). Cette industrie est basée sur une main d'œuvre de qualité, complétée par des opportunités de formation locales comme le pôle des métiers du cuir et du luxe à Thiviers, l'écocentre du Périgord ou le lycée des métiers du bâtiment à Chardeuil.

Le nombre élevé de personnes âgées et le vieillissement de la population, qui permettent de créer de nombreux emplois dans les services à la personne, constituent des opportunités à saisir dans le développement de l'économie présentielle et la « silver économie ».

L'agriculture et la forêt sont encore des filières économiques prégantes sur le territoire et constituent aussi des potentiels de développement pour l'avenir du Périgord Vert.

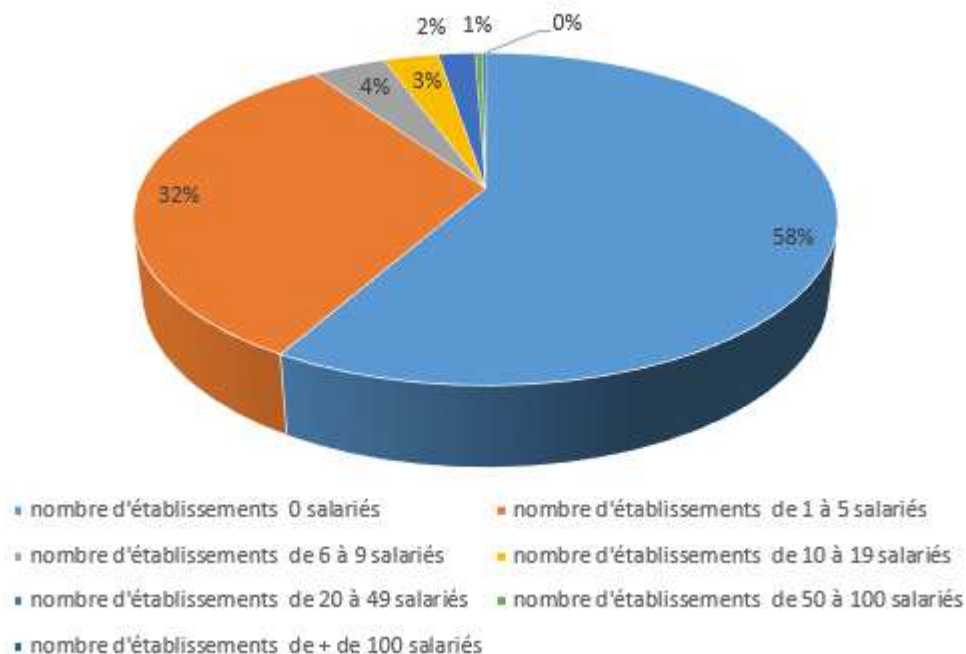
L'agriculture est une activité économique locale traditionnelle, elle occupe 40 % de la surface du territoire. Ces domaines sont générateurs d'emplois, façonnent les paysages et peuvent s'adapter aux nouvelles attentes de la société en matière de tourisme, d'alimentation et de développement durable (circuits courts, agriculture biologique, produits de qualité, ...).

A ce jour en Périgord Vert (données issues de l'observatoire économique de la MDE)

22703 établissements pour 44259 emplois

90% des établissements ont moins de 5 salariés

Etat des entreprises du Périgord Vert par rapport au nombre de salariés



15% d'entreprises artisanales

Dominante des secteurs de l'agriculture (25,7%) et des services (41,2%) en termes d'établissements

Secteurs d'activités les plus représentés en termes d'emploi estimé :

- Santé et action sociale : 5786 emplois
- Commerce : 3461 emplois
- Construction : 3207 emplois
- Industrie agroalimentaire : 1857 emplois

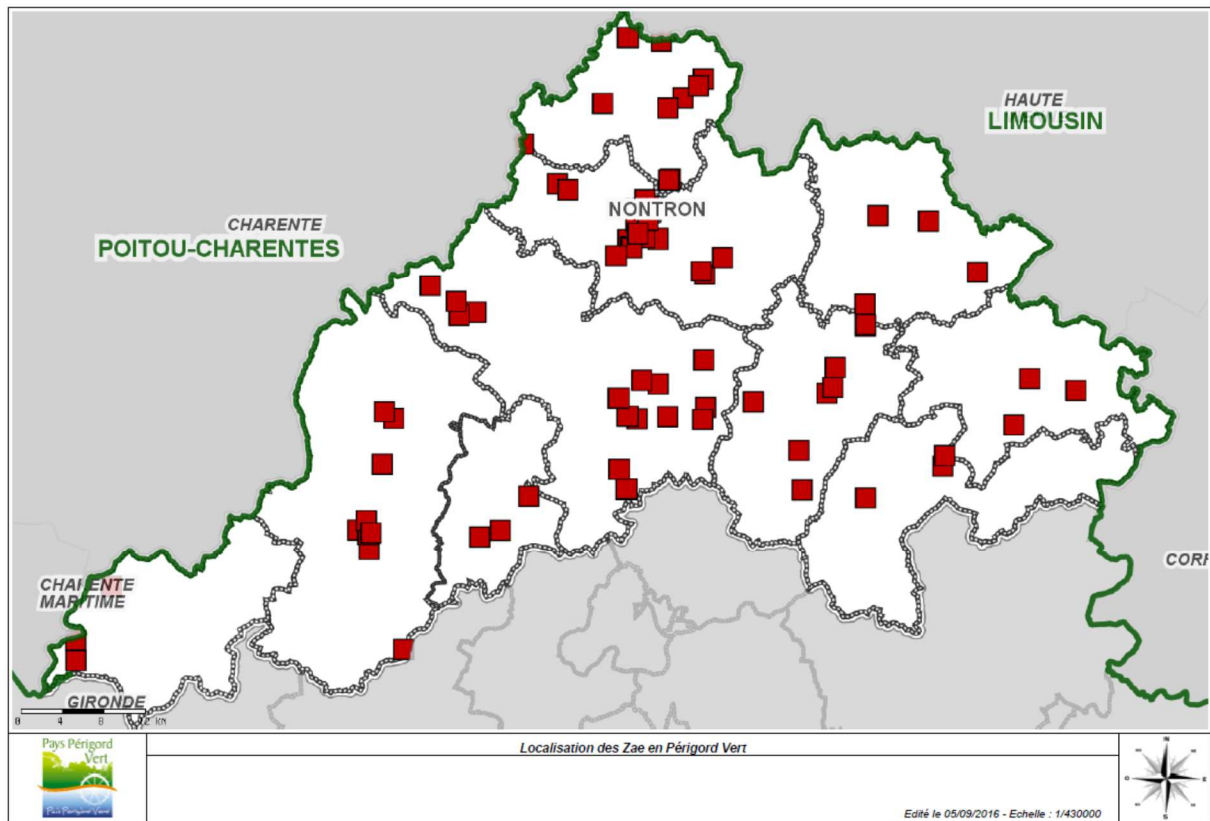
Présences d'entreprises à forte valeur ajoutée, positionnées sur des niches et/ou sur des produits de luxe (Repetto, CWD, Hermès, KSB, Chamberlan, Mademoiselle Desserts, Arcadie...)

79 Zones d'Activités sur le Pays (source Périgéo)

27 ZA en gestion Intercommunale, 46 ZA en gestion Communale, 6 en gestion privée ou syndicale

430 hectares de ZA

307 hectares occupés
93 hectares de commercialisables



Les enjeux pour le territoire

De ce projet de territoire, ressortent 4 grands enjeux qui nous permettent de fixer des priorités en termes d'objectifs.

- **Un environnement et une identité préservés et affirmés pour valoriser le Périgord Vert**
- **Des habitants et des acteurs mobiles sur leur territoire, reliés entre eux et ouverts sur l'extérieur**
- **Une ruralité vivante, de proximité, choisie et organisée**
- **Des ressources spécifiques et non délocalisables mobilisées pour notre développement économique et humain**

Plusieurs outils sont utilisés pour mettre en œuvre les objectifs et en assurer l'opérationnalité. Les porteurs de projets sont donc orientés et accompagnés vers les financements les plus adaptés :

Programme LEADER porté par le Pays, Contrat de Ruralité signé entre l'Etat, le Département et les EPCI, SCOT, réponse à l'appel à projet Structuration Touristique, réponse à l'appel à projet Territoire à Energie Positive, Opérations Programmée d'Amélioration de l'Habitat et plus largement vers l'ensemble des financements de droits communs des partenaires financiers (Département, Région, Etat, Europe)...

Le Contrat Territorial Unique signé entre le Pays et le Conseil régional offre l'opportunité de poursuivre la mise en œuvre du projet de territoire, par une intervention plus ciblée sur le développement économique, l'emploi et la formation.

C'est dans ce cadre-là que le Pays, souhaite mener cette étude stratégique d'accueil d'activités économiques en Périgord Vert en accord avec les attentes de la Région et de sa politique contractuelle imposant une vision prospective et générale du développement économique, à l'échelle de son territoire.

II - Objectifs de l'étude

Objectifs

Le maintien et le renouvellement du tissu économique du Pays Périgord Vert sont des enjeux importants pour les élus locaux car garants de dynamisme territorial.

L'objectif de cette étude est de permettre aux acteurs locaux d'avoir une **vision prospective et concertée du développement économique à l'échelle Pays**, et de veiller à **l'adéquation entre les besoins et les projets opérationnels de développement**.

Cette étude devra construire une offre en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire.

Cette étude devra garantir une **cohérence des projets sur le Pays**, tout en tenant compte de chacune des communautés de communes.

Cette étude pourra **s'inscrire dans le cadre de l'élaboration du futur SCOT**, outil de planification et d'organisation du territoire.

Cette étude sera élaborée en concertation avec les collectivités, les partenariats devront être recherchés et encouragés, qu'il s'agisse de partenariat inter-entreprises, entre collectivités, ou encore de partenariats entre collectivités et consulaires.

Elaboration de l'étude

L'élaboration se fera en cohérence avec le projet de territoire du Pays et sa stratégie 2014-2020. Les orientations devront tenir compte des exigences de complémentarité, de cohérence et de synergie entre les équipements existants en fonction de leur vocation au sein du Pays et des stratégies économiques des collectivités. Cette mise en complémentarité devra permettre de limiter les concurrences et optimiser, par effet levier, l'offre de manière concertée.

Tout cela devra permettre de créer une synergie entre des démarches individuelles et d'éviter la multiplication de démarches isolées, sans cohérence territoriale.

L'étude pourra se réaliser en 3 phases sur 2 lots :

Phase 1 : Recueil de données et réalisation d'un diagnostic territorial économique **Lot 1**

Phase 2 : Analyse de données du diagnostic et élaboration d'une stratégie économique de développement **Lot 2**

Phase 3 : Préconisation d'actions de développement économique **Lot 2**

Phase 1 - Diagnostic

L'objectif principal du diagnostic est de qualifier et faire ressortir les dynamiques économiques de notre territoire, de décrypter l'environnement économique territorial et d'analyser ses évolutions tout en s'inscrivant dans une approche prospective.

1 – Traitement des données existantes qui qualifient le tissu économique local

Le diagnostic territorial produit par le Pays dans le cadre de son projet de territoire devra permettre, dans un premier temps, de dégager une vision pertinente de la situation du territoire.

La réalisation d'un état des lieux du tissu économique et de ses évolutions récentes permettra d'identifier les dynamiques, les tendances, les enjeux de développement.

D'un point de vue méthodologique, le prestataire retenu pour cette 1ere phase, s'appuiera sur les données apportées par le Pays et les Espaces Economie et Emploi du territoire pourront venir compléter l'analyse territoriale.

Les thèmes suivants seront abordés dans le diagnostic :

- Analyse de l'économie locale à partir de données statistiques (emploi, secteurs d'activités, identification des filières, créations d'établissements...).
- Création, reprise et développement des entreprises
- Inventaire des infrastructures économiques du territoire (zones d'activités, immobilier d'entreprises, axes de communication structurants, haut-débit...);
- Identification des potentiels et des contraintes liés aux différents territoires ;
- Recensement des besoins et des projets en cours des EPCI en matière de développement économique ;

Le diagnostic comprendra la réalisation de fiches par zones d'activités.

2- Qualification de la demande des entreprises

Le prestataire devra être en mesure de définir le besoin en immobilier et en foncier ainsi que les besoins matériels et immatériels des entreprises, connaître les besoins et attentes de ces dernières (offre foncière, immobilière, services connexes, emploi, formation...);

Identification des projets et besoins potentiels des porteurs de projets ;

3- Diagnostic économique des grands domaines d'activités stratégiques

Il s'agira d'identifier les grandes filières d'activités en Périgord Vert (Luxe, Agroalimentaire...) et d'analyser les évolutions de l'emploi, du nombre d'établissements, les ancrages au territoire, et leurs projets de développement, les potentiels de développement non exploités mais aussi les compétences souches développées au sein du territoire....

(Pour chaque grande filière une analyse de la chaîne de valeur devra être réalisée en faisant ressortir les dynamiques.)

Phase 2 - Elaboration d'une stratégie économique de développement

En prenant appui sur le diagnostic établi, il s'agira d'élaborer une stratégie d'accueil des entreprises, et une stratégie ambitieuse de développement économique à l'échelle du Pays Périgord Vert. **Le prestataire veillera à penser un maillage territorial équilibré tout en**

tenant compte des spécificités de chaque communauté de communes, des évolutions économiques, et des besoins des entreprises endogènes et exogènes.

1- Qualification de de l'offre d'accueil d'activités économiques, publique et privée du territoire.

Le prestataire devra être en mesure de définir les attentes et les freins des collectivités locales en matière de développement économique

2- Image économique du territoire et Benchmark territorial

Une analyse de l'image économique du Périgord Vert à l'échelle départementale et des territoires voisins devra être apportée. En complément, une analyse comparative de territoires sera réalisée en termes de stratégie de développement économique et de programmes d'actions.

3- Le schéma d'accueil et d'implantation

- Accompagner les acteurs du territoire par des critères techniques sur des sites potentiels
- Proposer une des spécialisations éventuelles ou recommandations sur des sites repérés
- En fonction du potentiel, proposer une méthodologie de mise en œuvre des projets en matière d'urbanisme, juridique, financière.

4- Stratégie d'attractivité et de marketing territorial

- Définition d'une vision partagée
- Définition d'une communication partagée
- Outils à mettre en place

Il s'agira de proposer les outils de marketing territorial afin de créer une image de marque permettant de dégager une identité distincte et de valoriser les atouts du territoire. La dimension internationale pourra être également prise en compte dans les outils proposés. Il conviendra de proposer des outils de prospection et d'animation économique à l'échelle du Pays, dans le but de favoriser la mutualisation des actions entre les EPCI. Il sera important d'inclure une réflexion autour des échanges et des relations avec les départements limitrophes.

5- Dimension d'offres de services à développer

- Besoins d'accompagnements (clubs d'entreprises, guides d'accompagnements, site internet, numérique...)

Phase 3 - Préconisation d'actions de développement économique découlant de la stratégie économique de développement

Des préconisations d'actions d'investissement et de fonctionnement avec un calendrier opérationnel à mener sur l'ensemble des zones d'activités du territoire et des scénarii d'intervention à l'échelle intercommunale devront être présentées avec les conditions de mise en œuvre :

- Les requalifications, créations, extensions et réutilisations des friches industrielles, un ordonnancement des études complémentaires et travaux à réaliser.
- Un descriptif de chaque action proposée : contenu, maîtrise d'ouvrage, estimation des dépenses et des financements...
- Une analyse des documents d'urbanisme de chacune des communes sur les terrains affectés aux ZA : recommandations sur le devenir des terrains réservés.
- Une analyse spécifique du devenir et des préconisations de chacune des ZA en fonction de la problématique environnementale et paysagère.

Ces opérations seront accompagnées d'un plan d'actions avec un calendrier opérationnel :

- En matière de couveuses d'entreprises, pépinières, ateliers relais...
- En reconversion de friches
- En termes d'accompagnement technique et financier des entreprises
- En appui technique de montage immobilier public/privé.

Livrables attendus

Parmi les livrables attendus au cours et à l'issue de la mission figurent, notamment :

- un rapport pour chaque étape et un rapport final présentant les enseignements de la phase appropriation du diagnostic, la stratégie et les préconisations pour l'action,
- des fiches synthétiques détaillant pour chaque action proposée, la méthode, la localisation, le financement et la planification de l'action à mettre en œuvre
- les propositions et recommandations élaborées avant chaque étape intermédiaire de validation dans l'avancement de la mission.

Tous les documents devront être remis au format papier et informatique et les rapports rendus en 2 exemplaires originaux. A ce titre, les documents deviendront propriété du Pays Périgord Vert.

III – Modalités de l'étude

Modalités de conduite et de suivi de la mission

Maîtrise d'ouvrage

Le Pays Périgord Vert est maître d'ouvrage de l'ensemble de la commande.

Comité de pilotage

La mission confiée se déroulera sous l'égide d'un Comité de Pilotage. Celui-ci constituera une instance partenariale et sera chargé de la coordination, du contrôle, du déroulement et de la validation des différentes phases de l'étude.

Animé par le Pays Périgord Vert et présidé par Colette Langlade, Présidente du Pays, il sera composé de :

- Pays
- EPCI
- Région
- Département
- Etat (sous-préfecture)
- 1 Chef d'entreprise par EPCI
- Chambres consulaires et/ ou Chambre Economique
- 1 Référent du bureau d'étude

Une réunion du comité de pilotage sera programmée à chacune des phases, pour validation.

Le prestataire sera tenu d'animer les réunions et chargé d'en rédiger les comptes-rendus. A l'issue de l'étude, une réunion de restitution sera organisée devant le Comité de pilotage, les élus du Pays Périgord Vert et de la Commission Economie du Pays.

Comité technique, instance de validation technique et d'aide à la décision

Un groupe technique assurera le suivi opérationnel de l'étude.

Il sera composé de :

- Animateur Pays et Pilotes du groupe de travail entrepreneuriat en Périgord Vert
- Référent technique du ou des prestataires
- EEE – MDE (sauf si intervenant dans l'étude)
- Techniciens ou DGS / EPCI
- Services de la Région
- Service du département
- Techniciens référents du territoire pour les établissements Consulaires

Ce comité devra être sollicité par le ou les prestataires.

Articulation entre les missions menées par le Pays, les partenaires et le prestataire

Afin de garantir la cohérence de l'étude tout au long de son élaboration, il convient d'assurer la bonne articulation des missions menées par le Pays et le ou les prestataires externes.

Ainsi, une première réunion de Comité de Pilotage sera organisée par le Pays et animée par le prestataire du lot 1 pour restituer les éléments de la phase « diagnostic ». Le prestataire du lot 2, s'il est différent, sera tenu d'y participer.

Lors des phases « diagnostic », « stratégie » et « préconisation d'actions », le Pays mettra à disposition du ou des prestataires les éléments statistiques dont il dispose sur le tissu

économique et concernant le positionnement du Pays par rapport aux autres territoires (trajets domicile/travail, dynamique de l'emploi, démographie...).

Délais de réalisation

Lancement de l'appel à projet : Août 2017

Le calendrier de réalisation du Schéma de développement économique est organisé en 2 temps :

- Phase 1 (3mois) : restitution (3 mois après l'ordre de service) fin janvier 2018
- Phases 2 et 3 : restitution fin avril 2018(Phase stratégie)
Début juillet 2018 (Phase préconisations d'actions)

Dispositions du maître d'ouvrage envers le prestataire (si marché publique)

Le Pays Périgord Vert s'engage à fournir aux prestataires retenus les études et documents en sa possession qui lui seront nécessaires pour l'exécution de sa mission.

Modalités de paiement

- 30% à la commande
- 50% à l'issue du travail
- 20% à la réception du rapport final

Déroulement de la consultation

Remise des offres

Les candidats doivent déposer leur offre sous version papier sous enveloppe close, portant sur sa partie supérieure gauche la mention :

« Marché à procédure adaptée, Réalisation d'une étude stratégique d'accueil d'activités en Périgord Vert »

L'adresse est la suivante :

Pays Périgord Vert, Avenue Ferdinand Beyney, 24530 CHAMPAGNAC DE BELAIR

Le pli sera transmis soit par voie postale en lettre recommandée et demande d'accusé de réception, soit déposé contre accusé de réception.

Date limite de réception des offres

La date limite est fixée au **15 septembre 2017**, la date figurant sur l'accusé de réception faisant foi.

Compétences requises

- vision prospective et innovante sur l'évolution de l'économie et l'attractivité des territoires.
- expérience méthodologique avérée pour l'animation de réflexions stratégiques dans l'accompagnement des collectivités dans leurs actions de développement économique
- expertise dans la connaissance du contexte économique et des filières présentes sur le territoire, industrie du luxe, agroalimentaire, forêt, agriculture, métiers d'art, santé et action sociale...
- urbaniste spécialiste sur le foncier et l'immobilier à vocation économique
- compétences spécifiques en cartographie, données SIG
- bonne connaissance du monde rural
- capacité d'animation de médiation et de sensibilisation des acteurs pour cette démarche

Contenu de la réponse attendue

Le pli devra contenir les documents suivants dûment complétés, datés et signés et portant le cachet de la société :

-les documents au titre de la candidature

A l'appui de sa candidature, le candidat devra fournir les documents ou renseignements suivants et des pièces permettant de justifier des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

-Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des deux dernières années de même nature que celle du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Des extraits ou exemples de documents graphiques et fiches actions produits pourront être joints.

-Une présentation des intervenants, de leur maîtrise des outils de cartographie, leur compétence en médiation et concertation territoriale, et de leur capacité à mener ce type de prestation.

En cas de groupement, chacun des membres devra produire l'ensemble des documents exigés.

- les documents constituant l'offre à proprement dite

A ce titre, le candidat remettra obligatoirement les documents dûment remplis, datés et signés avec le caché de la structure.

L'offre, remise par les candidats devra comporter les pièces suivantes :

-Une note argumentaire permettant d'apprécier la compréhension technique de la mission et de ses enjeux, une méthode de travail complète et détaillée, le calendrier détaillé de la démarche avec un découpage par étapes de réalisation et validation, le nombre de réunions à prévoir...

-Un devis détaillé qui devra préciser le type d'intervenant prévu en détaillant par poste, par personne, le nombre de jours de présence sur le Pays ainsi que le montant des frais de déplacement et autres frais divers, les coûts unitaires, le temps passé estimé par phase, et les dépenses forfaitaires.

-L'équipe et des moyens techniques mis à disposition.

Sélection des offres

La rémunération allouée au prestataire est fixée à une somme forfaitaire, globale et non révisable. Le prix du marché est forfaitaire et exprimé en € TTC. Il couvre l'ensemble des frais et des charges de toute nature, occasionnées par la mission et notamment la présence aux réunions du comité de pilotage, de concertation, les frais de déplacement et de séjour ainsi que les frais généraux et la remise des pièces écrites et graphiques sur support numérique et papier.

Jugement des offres

Le budget alloué à cette étude (lot 1 + lot 2) est de 30 000 euros TTC maximum.

Les offres seront examinées au regard des critères suivants :

1. Prix de la prestation 30%
2. La pertinence technique de la proposition 20%
3. Concertation auprès des acteurs économiques (entreprises, collectivités) et médiation territoriale 20%
4. Qualité et compétences de l'équipe et de son organisation proposées 20%
5. Moyens mis en œuvre pour respecter les délais 10%

A l'issue de cette première analyse, les commanditaires se réservent la possibilité d'inviter les 2 prestataires les mieux notés afin de les départager.

Les membres du groupe de travail entrepreneuriat en Périgord Vert animé par le Pays, apporteront un avis sur le prestataire, et le choix de ce dernier sera validé par le CA du Pays. Les prestataires ayant déposé les offres rejetées seront informés par courrier.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours à compter la date limite de remise des offres.

Toute offre qui ne correspondrait pas à ces exigences sera jugée irrecevable.

Biblio disponible

Projet de territoire du Pays Périgord Vert 2014-2020

Charte de Pays

Note prospective emploi MDE Périgord Nord 2015

Diagnostic et repères de la MDE Périgord Nord 2015

Cartographie des Zones d'activités et données associées Périgeo

ZAE schéma de cohérence départemental 2012

Causses et Rivières : Listing des entreprises, extrait du PADD diagnostic économique,

Diagnostic PLUI Dronne et Belle

....